AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-7-70 0... 9

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 1 au bulletin N° 118 de Juillet 1970 -

1970-25

AVERTISSEMENTS

/ARBRES FRUITIERS/

-Carpocapse des prunes :

L'activité de l'insecte se poursuit et des pontes assez importantes ont lieu chaque jour.

Dans les vergers contaminés, effectuer un nouveau traitement dès réception, en utilisant un produit à base soit de phosalone à 60 g de MA/hl, soit d'azinphos à 40 g de MA/hl.

Nous rappelons que l'emploi de ces deux produits est interdit à moins de 15 jours du début de la récolte. Bien respecter ce délai.

-Tordeuse orientale du pêcher :

L'activité de l'insecte demeure très vive.

a) Protection des pousses de pêcher (en pépinières et jeunes arbres en formation):

Renouveler, dès réception, le traitement conseillé par le bulletin du 8 juillet.

b) Protection des pêches :

Dans les zones contaminées, il y aurait lieu de traiter entre le 20 et le 25 juillet :

1°/ les variétés dont la récolte commencera au cours des tout premiers jours d'août en utilisant un produit à base de mévinphos à la dose de 50 g de MA/hl.

2°/ les variétés dont la récolte commencera entre le début de la deuxième semaine d'août et les premiers jours de septembre, avec l'un des produits homologués contre la Tordeuse orientale autre que le mévinphos.

/V I G N E/

-Mildiou :

Il serait prudent d'appliquer un nouveau traitement général à partir du milieu de la semaine du 20 au 26 juillet.

-Vers de la grappe :

Nous rappelons les termes de notre bulletin du 8 juillet.

Les vols des papillons de cochylis et d'eudémis se poursuivent toujours avec plus ou moins d'intensité selon les secteurs.

Dans les vignes très sujettes aux vers, une deuxième application par poudrage de préférence devrait être mise en place dans le courant de la semaine prochaine.

.../...222

INFORMATION

/CULTURES FLORALES/

-Cochenille floconneuse sur hortensia :

De nombreux pieds d'hortensia sont attaqués par cette cochenille dans la région. A la face inférieure des feuilles on remarque des amas blanc-pur légèrement allongés et d'aspect cotonneux. Ce sont les pontes de cet insecte protégées par une substance cireuse.

Depuis quelque temps, les oeufs donnent naissance à de très petites larves qui vont rapidement se fixer à la face inférieure des feuilles et commencer leurs dégâts.

Ces jeunes larves, très sensibles à l'action des produits insecticides, sont facilement détruites par les esters phosphoriques.

Traiter, dès à présent, les plantes atteintes en mouillant abondamment la face inférieure des feuilles en particulier.

BALMA, le 16 Juillet 1970

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.